

# Savign'infos 2023



**17 Novembre**

**Mairie de Savigny le Sec**

Sous la présidence de STAIGER Jean-Michel

Présents :

DEMOUGEOT Sylvie  
DOUVIER Jean-Christian  
MARQUIE-JACQUIN Aurore  
MUNAROLO Catherine  
PELLICOLI Joachim  
PORCHERET Gérard  
ROGER Jean-François  
de SAINT-ALBIN Philippe  
SAUVAIN Marie-Françoise  
SICCARDI Martine  
THOUVENIN Hélène

Absents excusés :

BENINCA Catherine pouvoir à PELLICOLI Joachim  
GREBILLE Pierre-Jean pouvoir à STAIGER Jean-Michel  
ROGER Jean-François pouvoir à THOUVENIN Hélène

Secrétaire de séance : PELLICOLI Joachim



03 80 35 75 79  
mairie@savigny-le-sec.fr

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie. La lecture du dernier compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci a été validé.

## Projets

### Sélection entreprise pose caveaux dans le nouveau cimetière

Le nouveau cimetière, route de Norges, offre différents types d'emplacements :

- Jardin du souvenir
- Colombariums,
- Cavurnes,
- Caveaux



Lors de la création de ce cimetière, 10 caveaux deux places ont été mis en place. Il s'avère que plusieurs sont utilisés et que tous les autres ont été réservés dans le cadre de contrats d'obsèques.

Le conseil envisage de positionner une nouvelle ligne de 15 caveaux. Une consultation par appel d'offres a été lancée. Quatre propositions émanantes de 3 entreprises différentes ont été reçues :

- Geay Giroud : 33 750€
- Roc-Eclerc : 38 250€ (caveaux sans vide sanitaire),
- Roc-Eclerc : 48 300€ pour 15 Roc-Eclerc
- OGF : 58 800€,

Le devis le moins élevé comprend la fourniture et l'installation de caveaux monoblocs deux places avec vide sanitaire sur la partie supérieure permettant de placer des urnes. C'est la même marque et le même modèle que ceux qui sont déjà en place.

Selon l'analyse des différentes réponses, le conseil municipal retient l'entreprise Geay-Giroud.

### Tarifs caveaux



Compte tenu du coût de la fourniture des caveaux et des travaux, le conseil municipal fixe la vente d'un caveau à 2 250 €.

### Travaux voirie 2024

Nous envisagerons plusieurs travaux à faire dans la commune. Du bicouche sera installé sur des portions de chemin blanc suite à la dissolution de l'association foncière (cf. Savign'info d'octobre 2023). Nous étudions également la possibilité de refaire les voirie en enrobés de deux lotissements (Frênes et Champs-Boyon).



Des chiffrages ont été sollicités. Selon les réponses obtenues, on constate que les prix de ces travaux sont très corrects. Cela s'explique par une période plutôt calme pour les entreprises de travaux publics.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 60 000 €. La décision finale de réaliser ces travaux sera prise lors du vote du budget prévisionnel et de la subvention éventuellement accordée.

## Demande de subvention travaux voirie

Concernant les travaux de voirie indiqués précédemment, une demande de subvention sur les travaux de voirie pour l'année 2024, en accord avec le conseil municipal, sera sollicitée auprès du Conseil départemental. Cette subvention sera au mieux de 30% du montant des travaux.

# Finances

## Application taux TVA logements résidence sénior

Les communes bénéficient d'un fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) à un taux forfaitaire de 16,404 % sur les dépenses TTC des équipements publics. Elles récupèrent la TVA dans l'année N + 1 qui suit les travaux. Pour la résidence senior, la salle d'activité qui est un espace public bénéficie de cette disposition.

Les logements qui engendreront des revenus ne peuvent pas bénéficier du FCTVA. Sur les conseils du trésorier de la collectivité, ils ont été assujettis à la TVA par option. Dès lors, la problématique de la récupération de la TVA est devenue un enjeu budgétaire non négligeable. Le montant de la TVA, pour les travaux des logements, s'élève à plus de 220 000 €.

La municipalité étudie actuellement plusieurs solutions pour récupérer tout ou partie de la TVA. Elle est en pourparlers et en négociation avec différentes instances des finances publiques.

## Location de la salle des fêtes



L'association des cyclos randonneurs dijonnais qui organise annuellement le « bol d'air de printemps » utilise les installations du stade. Afin de pouvoir encaisser le montant de la location (150 €) une délibération doit être prise.

# Travaux en cours

## Résidence sénior

Les bardages sont en cours de pose. Les enduits sont compliqués à mettre en œuvre avec la météo, mais il est prévu qu'ils soient terminés pour la fin de ce mois. Les voiries seront réalisées avant le 15 décembre.

Le problème de l'isolation des dalles des logements est en passe d'être résolu. Le maître d'œuvre a fait une déclaration à son assurance. Un expert s'est déplacé, une solution a été retenue. Elle doit être acceptée par les entreprises dont la responsabilité est engagée.

La ventilation double flux vient d'être installée dans la salle commune. L'installation de chauffage doit commencer à la fin de la semaine.

De nombreuses difficultés sont intervenues durant ce chantier, la municipalité continue de suivre de près ces travaux afin de pouvoir livrer les logements début mars 2024.

# Informations

## Poste d'animation résidence sénior

Suite à l'ouverture du poste pour la résidence sénior, la municipalité a reçu 3 candidatures, 2 proviennent de résidents du village et une extérieure. Les entretiens vont s'organiser prochainement afin de retenir l'une des postulantes.

## Rythme scolaire

### *Conseil de classe maternelle*

Les rythmes scolaires sur 4 jours en horaires fixes ont été confirmés (rythme identique aux dernières années). Ce rythme est reconduit pour les 3 années à venir.

Les classes restent confortables avec une légère hausse des effectifs.

### *Conseil de classe de l'école élémentaire*

Le même vote a été effectué pour les rythmes scolaires pour l'école élémentaire.

Les effectifs sont stables avec 89 élèves. Les élèves vont s'entretenir avec leurs correspondants d'une classe de la banlieue londonienne.

### *Rythme scolaire*

Le conseil municipal suit le vote des conseils d'école et confirme le maintien du rythme scolaire actuel des élèves.



## Colis Noël des Aînés

La municipalité indique les conditions d'accès pour le panier de Noël. Les personnes de plus de 70 ans peuvent en bénéficier si elles ont un plafond de ressource égal ou inférieur à 18 000€ net imposable pour une personne seule et de 27 000 € pour les couples. Les personnes qui rentrent dans ces conditions sont priées de se faire connaître en mairie.

## 11 novembre

Vous avez été nombreux, comme chaque année, à venir commémorer la fin de la 1ère guerre mondiale. Cette année nous fêtons également les 100 ans de la flamme du soldat inconnu.



## Bulletin municipal

Comme les années précédentes nous préparons le bulletin municipal retraçant les activités du village durant l'année 2023. Les associations et élus participent à la rédaction de ce bulletin.

Si vous souhaitez déposer, ou si vous connaissez une entreprise souhaitant publier une annonce, publicitaire vous pouvez prendre contact avec la mairie pour un encart publicitaire (à partir de 50€). Les annonces doivent nous arriver avant le **1er décembre**.

## Déjections canines

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie. Les désagréments occasionnés nuisent au bien vivre ensemble



## Gestion courante

### Organisation recensement janvier / février 2024

Le recensement va commencer le 18 janvier. La mairie a été mise à disposition pour les communes de notre secteur pour assurer la formation du coordonnateur et sera utilisée pour celle des agents. Compte tenu que cette procédure est de plus en plus dématérialisée et que de nombreux foyers feront les démarches à partir d'une application internet, un seul agent recenseur sera nécessaire pour notre commune.

Pour le recensement, les documents seront distribués en boîte aux lettres et la saisie se fera sur internet. Pour les personnes ne pouvant pas saisir en ligne, l'agent recenseur pourra aider ces personnes.

Nous vous sensibilisons dès maintenant et nous vous le rappellerons lors du démarrage de la campagne, afin que vous remplissiez au plus vite vos informations afin d'éviter un travail de relance de l'agent recenseur.

## Manifestations et activités

### Marché de Noël

L'association des parents d'élèves « les p'tits secs » organise un marché de Noël pour la distribution des saucisses de Morteau et des sapins. A cette occasion quelques saucisses seront en vente pour les gens n'ayant pas commandé, ainsi que vin chaud, gaufres... Quelques commerçants viendront aussi proposer leurs produits (Bières, produits Corses, Aloe-Vera, décoration, composition florale, cosmétiques, bijoux...). Le comité des fêtes s'associe à la manifestation et offrira une soupe pour se réchauffer.



Nous vous donnons rendez-vous le **1er décembre** sous la halle à partir de 18h.

### Goûter de Noël

Cette année le goûter sera organisé à EPAGNY. Nous donnons rendez-vous à tous les enfants. La projection d'un film d'animation sera suivie de l'arrivée du père Noël le **samedi 23 décembre** à 14h30.

**Prochain conseil municipal**  
**Vendredi 15 décembre 2023**